

EIB LAMARTINE
CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES
FRAIS SCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018



Les tarifs ci-dessous concernent exclusivement l'année scolaire 2017 – 2018

SEULEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES :

- **Frais administratifs (non remboursables) : 150 €** - Règlement lors de l'envoi du dossier de demande d'inscription.
- **Frais d'inscription et d'examen : 370 €** - Règlement lors de l'envoi du dossier de demande d'inscription.
- **Frais d'admission : 1 920 €** - Règlement lors de l'inscription définitive d'un nouvel élève ; déduits de la facture du premier trimestre.

FRAIS ANNUELS POUR TOUS LES ELEVES :

- **Examen médical : 25 €** - Exclusivement pour les élèves de CP. Facturé le 1er Septembre. Examen obligatoire dans le cadre scolaire.
- **Gestion du dossier médical : 16 €** - Excepté pour les élèves de CP. Facturé le 1er Septembre.
- **Fonds d'excellence : 100 €** - Investissements en faveur des équipements numériques, échanges internationaux, développement de programmes pédagogiques ambitieux et innovants... Ce montant figurera sur la facture du 1^{er} trimestre.
- **Frais de scolarité : 1 920 € par trimestre** (5 760 € par an) - Facturation le 1er septembre, 1er décembre et 1er mars. Possibilité de règlement mensuel moyennant la somme supplémentaire de 25 € par élève et par période. Au 3e enfant et au-delà, une remise de 25% est pratiquée sur les frais de scolarité du plus jeune scolarisé dans une école EIB sous contrat.
- **Assurance scolaire : 15 €** - Si vous disposez déjà d'une assurance scolaire responsabilité civile, nous vous prions d'adresser au Service administratif et comptable de l'EIB 117 boulevard Maiesherbes 75008 Paris ou à administration@eibparis.fr une copie de votre attestation d'assurance, le plus tôt possible, avant fin août. Cette somme sera facturée au 1^{er} septembre si nous ne recevons pas votre attestation avant cette date ; ensuite un avoir pourra être établi à réception de l'attestation.

FRAIS FACULTATIFS :

- **Cours d'espagnol : 250 € par trimestre** (750 € par an) - Cours de seconde langue vivante (LV2) pour les élèves de CM1 et CM2
- **Garderie : 90 € le carnet de 10 tickets / 10 € le ticket unitaire** - A partir de la classe de Moyenne Section Maternelle.

Déjeuner à l'école (à partir de la classe de Moyenne Section de Maternelle)

- « Lunch-box » ou « surveillance à l'heure du déjeuner » : **290 € par trimestre** (870 € par an)
- **Utilisation occasionnelle par ticket individuel : 75 € le carnet de 10 tickets**
- **Demi-pension repas EKILIBRE : 535 € par trimestre** (1 605 € par an)
- **Tickets repas EKILIBRE: 8.5 €.**

Les tickets sont en vente exclusivement au secrétariat de l'EIB Lamartine.